**Célébration de la Journée Mondiale de la Liberté de la Presse (JMLP) en Tunisie**

**Sous le thème :**

**Célébration de la Journée Mondiale de la Liberté de la Presse en Tunisie**

**« Protéger la liberté d’expression et de la presse face aux dangers**

 **d'un retour en arrière »**

**Tunis : 12‑13 mai 2022**

 # JMLP2021\_TUNISIE

#TN\_PressFreedom

**Note conceptuelle & programme**

**Contexte et Cadre logique :**

Au cours des dernières années, la Tunisie a connuune crise sociétale complexe qui a atteint son paroxysme avec le gouvernement de Mechichi et au sein du parlement dissous. Durant cette crise, la liberté d'expression et de presse ont été ciblées de manière sans précédent sur le plan de la législation et de la pratique. De surcroit, l’état d’exception décrété depuis le 25 juillet 2021 a eu des répercussions néfastes sur les libertés individuelles et publiques.

La sécurité des journalistes a été confrontée à des défis majeurs suite à la déclaration par le Président de la République Kais Saied de l’état d’exception au début de laquelle les journalistes ont été dans une situation précaire à cause de multiples risques.

En effet, le terrain constitue un espace dangereux marqué par un climat de haine et d’hostilité envers les journalistes. Les réseaux sociaux ont joué également le rôle d’un catalyseur de violence à l’encontre de la presse à travers les publications des partisans de différents acteurs politiques.

Nous avons vécu également durant cette période une escalade de violencespolicières contre les journalistes, en particulier lors de la couverture des manifestations et des rassemblements pacifiques. Les agents de sécurité n’ont pas hésité à cibler les journalistes et les photographes à maintes reprises, malgré le port de leurs gilets distinctifs et leurs pièces d’identité qui prouvent leur qualité de journaliste.En outre, plusieurs journalistes ont été harcelés et entravés à l’occasion de leur couverture médiatique des violations policières envers les manifestants.

Par ailleurs, l’état d’exception qui dure depuis presque 10 mois est marqué par une détérioration flagrante de la liberté de presse et un retour des abus des libertés fondamentales y compris la liberté d'expression et la liberté de la presse. Cette détérioration se manifeste à travers :

- Les poursuites juridictionnelles des journalistes et blogueurs devant les tribunaux militaires ;

- L’empiètement du Président de la République sur les prérogatives de la Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle par la nomination arbitraire des directeurs par intérim à la tête des établissements publics de télévision et de radio contrairement aux dispositions du décret-loi n°116-2011 qui exige l’avis conforme de la HAICA concernant les nominations des PDG des médias publics ;

- Le lynchage des journalistes, des opposants politiques, des syndicalistes et des défenseurs des droits humains par des pages, proches du pouvoir actuel, sur les réseaux sociaux en toute impunité ;;

-L’incitation à la violence contre les organisations de la société civile et la menace des acquis de la société civile par le projet du décret-loi modifiant le décret-loi n°88-2011 relatif aux associations.

C’est dans ce contexte très critique que le Syndicat National des Journalistes Tunisiens ainsi que ses partenaires nationaux et internationaux organisent cette manifestation afin de mettre la lumière sur la situation de la liberté d'expression et de la presse et montrer la défaillance de la Tunisie par rapport à ses obligations internationales en matière de protection des journalistes qui demeurent l’objet de multiples attaques physiques, morales et juridiques dans une impunité totale.

Ainsi, le Syndicat National des Journalistes Tunisiens souhaite célébrer la Journée mondiale de la liberté de la presse sous le slogan : **« Protéger la liberté d’expression et de la presse contre le risque de renversement »**

.

**L’évènement s’étendra sur une journée et demie.**

1. **Objectifs**: le programme de la journée vise à :

1.Sensibiliser le public à l'aspect vital de la liberté d'opinion, d'expression et de la presse et l’importance du rôle des journalistes dans les sociétés démocratiques ;

2.Accroître la sensibilisation du public à la menace que représentent l'incitation et le discours de haine pour les droits humains, notamment, à travers les échanges avec les victimes ;

3.Renforcer le rôle de la profession journalistique dans la construction de la démocratie en s'acquittant de la responsabilité de respecter la diversité des opinions et des croyances dans le débat public ;

4.Promouvoir l'idée de construire une société civile forte et unie sur la base de droits universels indivisibles ;

5.Renforcer l'idée de démocratie participative entre les pouvoirs publics et les acteurs sociopolitiques pour bâtir les fondements d’un État civil et démocratique.

1. **Groupe cible :** La cible principale sont les journalistes, dans la définition large du journalisme exerçant dans les media publics, privés et associatifs tous supports confondus audiovisuel, presse écrite et presse électronique). La journée réunira l’ensemble des parties prenantes tunisiennes (Représentants et Représentantes de la société civile, Représentants du gouvernement, Instances indépendantes…)
2. **Partenaires :**Le SNJT compte impliquer ses partenaires stratégiques dans la célébration de la journée :l’Union Eurpéenne, L’UNESCO, le Haut-Commissariat aux droits de l’Homme (HCDH), ARTICLE19, Reporters sans frontières et la Fédération Internationale des journalistes (FIJ).La rencontre vise aussi à donner la voix aux victimes des violations de la liberté d’expression et de presse par l’implication d’un nombre d’Hommes et de Femmes ayant été victimes de ces abus y compris dans les régions.

**Programme Thématique provisoire : Thème 1**:***Le rôle de la société civile dans la défense des droits humains et de la liberté d'expression et de la presse*** : diagnostic de la situation générale et échange d'expériences. Quelles sont les voies de coordination possibles pour renforcer les coalitions civiles visant à protéger la liberté d’expression ? Quels sont les risques qui entravent la société civile dans la mission de protection de la liberté d’expression ?

**Thème 2**:***La protection des journalistes dans les périodes exceptionnelles et la lutte contre l’impunité***: Dans quel environnement travaillent les journalistes ?Quels sont les rôles de la profession et des institutions étatiques dans la protection à la fois juridique et pratique des libertés d’expression et de presse?

***Sous thème 1****:****Victimes de violations de la presse*** : témoignages des victimes de violations et une discussion sur les leçons apprises.

***Sous thème 2: Soutenir les journalistes en tant que défenseurs des droits humains*** en ouvrant un concours de photos de presse documentant les attaques contre la liberté de la presse, avec attribution de trois prix.

***Thème 3: Réforme des médias en Tunisie*** : Adopter une approche participative pour réformer le secteur des médias: défis et solutions.

***Thème 4:Le rôle des journalistes en tant que créateurs de contenu*** dans l’appui à la démocratie en consacrant le débat public sur les questions de société.